



OBJECTIF 15 s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

Objectif 15 est une société de maîtrise d'œuvre (qui se transformera certainement en entreprise générale de bâtiment à moyen terme) spécialisée dans la performance énergétique des bâtiments.

Objectif 15 accompagne particuliers et collectivités dans des projets de construction ou de rénovation : de la conception à la réception des travaux en passant par les dossiers d'aides.

Objectif 15 conçoit, oriente, isole et ventile des constructions sobres d'une grande qualité technique qui allient indépendance énergétique et confort avec une vision globale.

L'entreprise est basée à Seine Ecopolis à Saint-Etienne du Rouvray dans un bâtiment certifié passif de la métropole dédiée à la filière de l'Eco-construction. Ses deux responsables sont Pierrick Guilbart et Quentin Delescluse.

L'entreprise est conventionnée « Rénovateur BBC Normandie » et Quentin Delescluse a obtenu le diplôme « Conseiller Européen Passivhaus ».

Les activités proposées par Objectif 15 s'inscrivent dans la démarche pour lutter contre le réchauffement climatique et participent aux atteintes de objectifs du PCAET de la Métropole Rouen Normandie.

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations de l'entreprise OBJECTIF 15 et les actions qu'elle a déjà mises en place,

L'entreprise OBJECTIF 15 s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Nous, soussigné Pierrick Guilbart et Quentin Delescluse, gérant, représentant légal de l'entreprise OBJECTIF 15 domiciliée 45 avenue Robert Hooke 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray, nous engageons à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- 1) Travailler sur la réalisation complète d'opérations d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. De la prise de contact jusqu'à la réception des travaux.
- 2) Conseiller le client de manière personnalisée et l'accompagner tout au long de son projet. Nous travaillons en étroite collaboration avec le réseau des Espaces Info Énergie locaux et orientons systématiquement les porteurs de projet vers ce service pour qu'ils puissent bénéficier de conseils complémentaires et optimisent leurs aides à la rénovation.
- 3) Concevoir les projet en cherchant le meilleur ratio entre l'investissement et la performance. Emmener dès que possible les clients sur des projets de rénovation BBC ou de construction passive.
- 4) Informer le particulier sur la plus-value apportée par l'audit « énergétique et scénarios » . Produire des devis conformes aux règles d'attribution des aides et en accord avec la fiche compatibilité BBC et l'audit ;
- 5) Viser l'efficacité Energétique avec notamment la mise en œuvre des matériaux biosourcés, notamment pour le bâti ancien, et soigner l'étanchéité à l'air systématiquement par la pose des membranes adaptés aux matériaux ;
- 6) Orienter les particuliers vers les structures d'accompagnement du territoire, dont les conseillers du réseau FAIRE, notamment pour mobiliser les aides financières ;
- 7) Faire réaliser des tests d'infiltrométrie et du contrôle du système de renouvellement d'air à la fin des chantiers Rénovation BBC.
- 8) Communiquer sur les opérations avec l'Espace Info Energie de la Métropole afin de mobiliser d'autres projets de rénovation performantes.

X J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement.

Fait à Saint Etienne du Rouvray, le 19 Novembre 2018

